

Pays de la Loire, Vendée  
Vix  
Bourg  
1 rue du Port-aux-Rouches

## **Four banal (disparu) puis maison et magasin de commerce, 1 rue du Port-aux-Rouches**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA85002187  
Date de l'enquête initiale : 2019  
Date(s) de rédaction : 2019  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin  
Degré d'étude : recensé

### **Désignation**

Dénomination : maison, magasin de commerce  
Parties constituantes non étudiées : remise

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1836, C, 574 ; 2019, AI, 274 et 275

### **Historique**

C'est à la place de cette maison que se trouvait avant la Révolution le four banal de la seigneurie de Vix. Propriété de l'abbesse de Saintes, il est géré, comme tous ses biens, par ses fermiers seigneuriaux qui la représentent. En 1654, le four banal fait partie des biens seigneuriaux affermés par l'abbesse de Saintes à René Revillaud, procureur au siège royal de Fontenay-le-Comte. En 1697 encore, le four banal est affermé à Simon Gravier, alors fermier seigneurial de Vix. Le four banal est décrit en 1757 dans un procès-verbal de visite des différents bâtiments dépendant de la seigneurie. Le fournil est un petit bâtiment dont la charpente est soutenue par des piliers. Le sol a besoin d'être carrelé. Le four lui-même est voûté et sa gueule doit être refaite. Dans les années 1750-1770, plusieurs actes de fermes concernant le four et son utilisation sont passés par Pierre Gravier, fermier seigneurial, et Pierre Lièvre, meunier et un des exploitants du four. En 1782, un acte notarié mentionne une grange "proche le four banal", confrontant à l'est à la rue de la Fouasserie.

Comme tous les biens de l'abbesse de Saintes, dame de Vix, le four banal est saisi comme bien national à la Révolution. Son estimation, préalable à sa vente, est réalisée le 10 janvier 1792. Mesurant 48 pieds de long sur 24 de large, il est séparé de la grande rue par une petite cour. Il confronte "du levant à la rue qui conduit à la grande aire de la terre dudit lieu (aujourd'hui 1 rue du Vivier), du midi à la grande rue dudit lieu, du nord à la maison et appartenances de Pierre Bienvenu l'aîné, du couchant à la rue de la Fouasserie". L'estimation précise : "Il y a dans ledit four trois tables en planches assez mauvaise et qui servaient à mettre les pâtes avec quelques autres planches qui renferment six pieds de terrain, qui servaient aussi à mettre la pâte de celui qui faisait chauffer le four, le tout en très mauvais état. Le four a une porte de fer." Le ci-devant four banal est finalement vendu aux enchères le 1er mars 1792 et alors acquis par Louis Poitou, maréchal-ferrant, pour 760 livres.

Une des dernières mentions du four banal date du 2 septembre 1797 lorsque Sébastien Simonneau et Marie-Anne Bouteiller partagent leurs biens entre leurs héritiers. Parmi ces biens figure la moitié d'un fournil "constituant le ci-devant grand four banal". Il confronte du levant à la rue "nommée Fouasserie", du midi à la grande rue, du couchant à une autre rue. L'ancien four banal disparaît probablement peu après.

Une maison apparaît à cet emplacement sur le plan cadastral de 1836, détenue par Pierre Jarrion, marchand. Sans doute édifiée dans la seconde moitié du 19e siècle, elle appartient alors à Victor Gallerent, "marchand de vaisselle de terre" selon le cadastre, et à son épouse Jeanne Falgère. Originaires de Corrèze et du Cantal, ils se sont installés à Vix dans les

années 1860 et sont mentionnés ici au recensement de 1876. Ils n'achètent toutefois la maison qu'en 1882. Leur fils, Paul Gallerent (1874-1943) est marchand de tissus avec son épouse, Marie Loriou (1880-1964). En 1904 (la date est inscrite au sommet), il font reconstruire le mur pignon de la maison, frappé d'alignement.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1904 (porte la date)

## Description

Placée en alignement sur la voie, la maison présente en façade, à l'est, deux travées d'ouvertures et trois baies au rez-de-chaussée, avec appuis saillants et solin. Le mur pignon est marqué par un fronton où figure le cartouche qui porte la date 1904 et un décor de palmes. A la base de ce mur subsiste une large baie à linteau en arc segmentaire, vestige de l'ancien magasin.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage en surcroît

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans

## Typologies et état de conservation

Typologies : Maison attenante ; 2/3

## Décor

Techniques : sculpture

Représentations : palme

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD17, 3 E 26/121, fol. 65. 1697, 4 mai : ferme de la seigneurie de Vix par l'abbesse de Saintes à Pierre Clisson.**  
Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E 26/121, fol. 65. **1697, 4 mai : ferme de la seigneurie de Vix par l'abbesse de Saintes à Pierre Clisson.**
- **AD17, 3 E 26/463. 1757, 14 avril : procès-verbal de visite de la seigneurie de Vix.**  
Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E 26/463. **1757, 14 avril : procès-verbal de visite de la seigneurie de Vix.**
- **AD85, 3 E 36/417. 1756, 21 février : acte de ferme par Pierre Gravier, fermier seigneurial de Vix, demeurant à Auzay, à Pierre Nairon, René Guillon, Jan BIraud, notaire, Jacques Phelippeau, René Bouhier et Jean Mercier, pour 7 ans et 550 livres par an, du fournil et four banal de Vix et droits de fournage en dépendants sur les habitants de la paroisse**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 36/417. **1756, 21 février : acte de ferme par Pierre Gravier, fermier seigneurial de Vix, demeurant à Auzay, à Pierre Nairon, René Guillon, Jan BIraud, notaire, Jacques Phelippeau, René Bouhier et Jean Mercier, pour 7 ans et 550 livres par an, du fournil et four banal de Vix et droits de fournage en dépendants sur les habitants de la paroisse.**
- **AD17, 3 E 37/22, fol. 131. 1654, 26 mai : ferme de la seigneurie de Vix par l'abbesse de Saintes à René Revillaud.**

Archives départementales de la Charente-Maritime, 3 E 37/22, fol. 131. **1654, 26 mai : ferme de la seigneurie de Vix par l'abbesse de Saintes à René Revillaud.**

- **AD85, 3 E 63/48. 1797, 2 septembre (16 fructidor an 5) : partage des biens de Sébastien Simonneau et Marie-Anne Bouteiller, à Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/48. **1797, 2 septembre (16 fructidor an 5) : partage des biens de Sébastien Simonneau et Marie-Anne Bouteiller, à Vix.**
- **AD85, 3 E 63/50. 1770, 25 et 26 décembre : ferme d'un quart du four banal de Vix par Pierre Gravier à Pierre Lièvre et autres, et d'un autre quart à M. Mercier et autres ; 1771, 5 janvier : sous-ferme d'un huitième du droit de fournage au four banal de Vix par Pierre Lièvre à François Bouhier et Pierre Simonnet.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/50. **1770, 25 et 26 décembre : ferme d'un quart du four banal de Vix par Pierre Gravier à Pierre Lièvre et autres, et d'un autre quart à M. Mercier et autres ; 1771, 5 janvier : sous-ferme d'un huitième du droit de fournage au four banal de Vix par Pierre Lièvre à François Bouhier et Pierre Simonnet.**
- **AD85, 3 E 63/57. 1782, 26 juillet : acte mentionnant une grange appartenant à Simon et Jean Pageaud et les hérities de Louis Pageaud époux Fallourd, proche le four banal de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, 3 E 63/57. **1782, 26 juillet : acte mentionnant une grange appartenant à Simon et Jean Pageaud et les hérities de Louis Pageaud époux Fallourd, proche le four banal de Vix.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- **AD85, 1 Q 191. 1792, 10 janvier : estimation comme bien national du four banal de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, 1 Q 191. **1792, 10 janvier : estimation comme bien national du four banal de Vix.**
- **AD85, 1 Q 568. 1792, 1er mars : vente comme bien national du four banal de Vix.**  
Archives départementales de la Vendée, 1 Q 568. **1792, 1er mars : vente comme bien national du four banal de Vix.**

## Documents figurés

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

## Illustrations



La parcelle 574, au centre en bas, sur le plan cadastral de 1836.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20198501634NUCA



La maison vue depuis le sud.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198501541NUCA



Le cartouche au sommet du mur pignon, avec la date 1904 et le décor de palmes.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198501542NUCA

## **Dossiers liés**

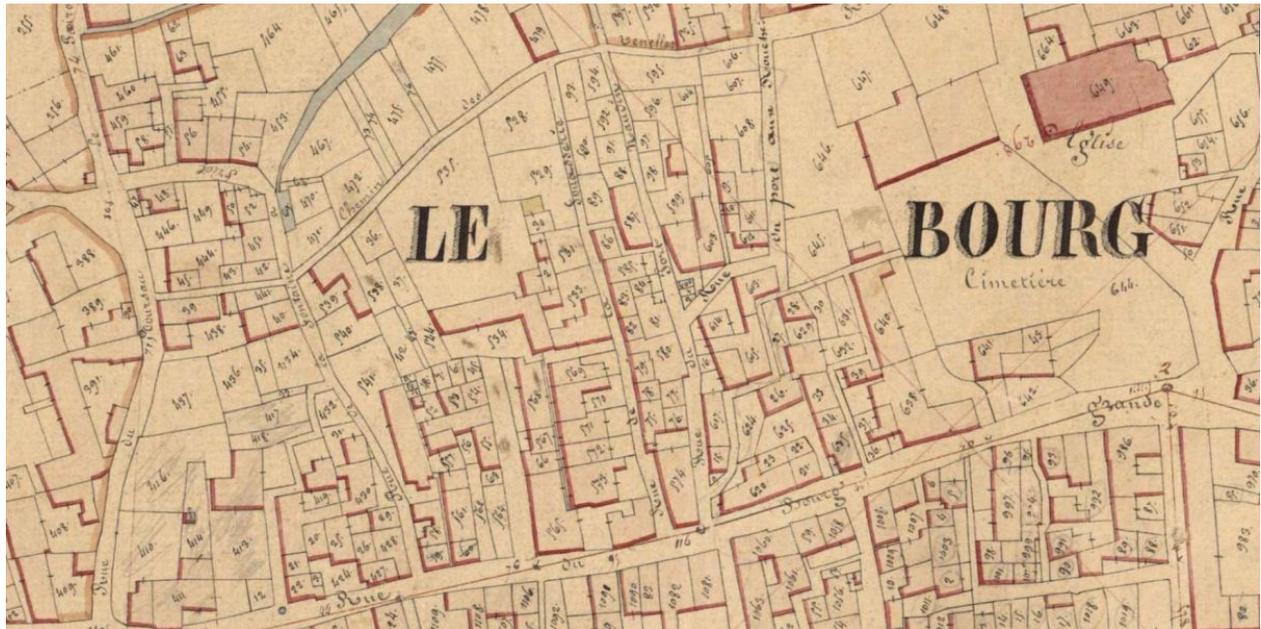
### **Dossiers de synthèse :**

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix  
Maisons, fermes : l'habitat à Vix (IA85002142) Pays de la Loire, Vendée, Vix

### **Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La parcelle 574, au centre en bas, sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52\_20198501634NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



La maison vue depuis le sud.

IVR52\_20198501541NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le cartouche au sommet du mur pignon, avec la date 1904 et le décor de palmes.

IVR52\_20198501542NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés